



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTÈRE DES FINANCES



## **Cahier des charges**

**Pour l'étude d'impact économique et social  
du secteur de la microfinance en Tunisie**

AOUT 2022

## **INTRODUCTION**

---

La microfinance est définie dans la littérature en tant que dispositif permettant d'offrir une gamme de services financiers (épargne, assurance, transfert d'argent, moyens de paiement et crédit) adaptés aux besoins des personnes à bas revenu, des micros et des très petites entreprises. Grâce à un service de proximité, ce dispositif permet de servir une population généralement non touchée par le système financier traditionnel. L'objectif est de permettre à ces personnes et ces entreprises de mieux gérer leurs revenus et leurs dépenses, lisser leur consommation, se doter d'actifs, se protéger des aléas extérieurs, et investir dans une activité pour accroître leurs revenus. La microfinance inclut aussi des services non financiers permettant une meilleure utilisation des services financiers.

Ces dernières années, toutes les attentions politiques se sont portées sur la microfinance, considérée comme un outil privilégié de lutte contre la pauvreté. En conséquence, les institutions de microfinance se sont multipliées, de même que l'accroissement des financements qu'elles reçoivent.

Il est donc nécessaire d'évaluer, concrètement, l'impact de ces acteurs financiers. Jusqu'aux années 1990, cette évaluation se fondait sur des critères économiques et financiers, qui visaient à tester leur solidité et leur efficacité économiques. Néanmoins, ce type d'évaluation s'est avéré inadéquat pour déterminer si la microfinance atteignait ou non son objectif premier : réduire la pauvreté ; c'est pourquoi sont apparues les études cherchant à en mesurer spécifiquement l'impact social.

Ces évaluations veulent répondre aux deux questions suivantes : les microfinancements permettent-ils d'améliorer la situation économique et sociale des personnes qui les reçoivent ? Quels changements peuvent être effectués par l'institution de microfinance pour que son action réponde au mieux aux besoins de ses bénéficiaires ?

### **1. CONTEXTE**

---

Le secteur de la microfinance en Tunisie traverse une période d'expansion rapide. Le nombre de clients actifs des IMF (SA et AMC) et leurs encours ont augmenté respectivement de 2.59% et 8.26% entre fin 2019 et fin 2021. Au 31/12/2021 le nombre des clients actifs est de 690 282 pour un portefeuille de 1 656 millions de TND.

Jusqu'à 2011, la microfinance en Tunisie était dessinée par les associations de microcrédit (AMC), le décret-loi n° 2011-117 du 5 novembre 2011, portant organisation de l'activité des institutions de microfinance a permis le développement du secteur, en autorisant l'exercice de l'activité de la microfinance aux sociétés anonymes (SA), en établissant une Autorité de Contrôle de la Microfinance et en mettant en place une Centrale des Risques de la Microfinance.

Le secteur de la microfinance en Tunisie se compose actuellement de :

- 289 Associations de Microcrédit (AMC) agréées dans le cadre de la loi n° 99 - 67 du 15 juillet 1999 relative aux microcrédits accordés par les associations dont 9 n'ont jamais exercé l'activité de microcrédit et 186 ont eu accès à un financement auprès de la BTS au cours de l'année 2021. Parmi les associations actives financées, une seule s'est conformée aux dispositions du décret-loi n°2011-117 susvisé.
- 7 sociétés anonymes.

Un projet de restructuration des Associations de Microcrédit (AMC) approuvé par un Conseil Ministériel le 25 juin 2018 a été entamé depuis la fin de l'année 2018, et actuellement 12 dossiers de demande d'agrément pour 12 associations de microfinancement régionales sont en cours d'instruction.

Le ministère des finances et l'Autorité de Contrôle de la Microfinance (ACM) jugent qu'il est temps de mesurer les impacts de la microfinance en Tunisie, et ce pour les trois principales raisons suivantes :

Tout d'abord, le mécanisme du microfinancement étant en marche depuis la fin des années 1990, et au vu de l'ampleur qu'il a eu suite à l'apparition des nouveaux acteurs (les IMF SA), le temps est au bilan pour juger de la capacité de la microfinance à atteindre son objectif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion financière en Tunisie. Cette étude permettra de confirmer ou non la portée de l'alternative qu'elle représentait par rapport à d'autres politiques ayant eu le même objectif.

La seconde raison est liée à la difficulté rencontrée par les institutions de microfinance (IMF) pour trouver des financements nécessaires pour faire face à l'évolution de leur activité. N'étant pas autorisées à collecter les dépôts des clients, la seule issue s'offrant jusque-là à ces institutions est de recourir à des financements, publics ou privés notamment au niveau du marché financier local, ou sous forme de prêts ou de dons auprès de bailleurs locaux ou étrangers.

Cependant une nouvelle source de financement apparaît, les fonds apportés par les investisseurs socialement responsables (ISR). Ces derniers, prônant des valeurs autres qu'économiques (sociales notamment), sont en plein développement depuis quelques années. Des fonds communs de placement éthiques aux produits d'épargne solidaire, en passant par les participations dans des entreprises socialement responsables, ce marché a pris une telle place qu'il est impossible aujourd'hui pour les intermédiaires financiers de ne pas y prêter une attention particulière. Il représente également une opportunité pour les IMF à la recherche de financement. Celles-ci rentrent dans le créneau de ces investisseurs par leurs objectifs sociaux certes, mais il leur faut prouver effectivement que c'est le cas en démontrant les impacts sociaux et économiques de leurs activités sur les populations ciblées.

L'évaluation des impacts apparaît ainsi comme un moyen de rendre compte de la performance économique et sociale, afin d'attirer les subventions publiques ou les financements privés.

Enfin, la troisième raison, la plus évoquée aujourd'hui pour justifier les mesures d'impacts, est la volonté d'améliorer les services aux clients. L'évaluation des impacts s'oriente ainsi vers les clients, pour mieux comprendre leurs besoins en vue de leurs offrir des services mieux adaptés.

A cet effet, l'ACM se propose de lancer un appel d'offres pour la désignation d'un cabinet ou d'un groupement de cabinets de consultants en vue de la conduite d'une étude d'impact économique et social du secteur de la microfinance en Tunisie

Le présent cahier des charges régit l'organisation et le déroulement de cette mission.

## **2. OBJECTIF GENERAL DE L'ETUDE**

---

Le cabinet fournira une étude d'impact de la microfinance en Tunisie selon une approche globale, en adoptant une méthodologie combinant les aspects économiques et sociaux dans l'évaluation des impacts.

L'étude d'impact économique et social de la microfinance en Tunisie vise à identifier, analyser et évaluer les principaux impacts de la microfinance pour les différents segments de la population et de recommander les mesures les plus pertinentes pour faire évoluer le secteur de la microfinance pour un impact économique et social plus important par rapport aux objectifs des politiques publiques de la Tunisie.

## **3. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

---

Les objectifs précis de l'étude sont les suivants :

- Examiner la littérature existante et présenter les expériences comparées des pays similaires à la Tunisie et comprendre les conclusions valides qui peuvent en être tirées sur l'impact économique et social de la microfinance, avec une attention particulière aux circonstances et questions particulières qui s'appliquent à la Tunisie ;
- Enoncer les implications de l'analyse qui précède pour la conception et la mise en œuvre futures de l'évaluation de l'impact de la microfinance en Tunisie (en tenant compte des informations disponibles sur les outils et méthodes de suivi employés par les praticiens de la microfinance) ;
- Identifier et évaluer d'une manière quantitative et qualitative l'impact économique et social de la microfinance sur les différents segments de la population concernée (tranches de microfinancements, secteurs d'activités, tranches d'âge, genre, ...) tout en tenant compte des deux formes d'acteurs existants (sociétés anonymes et associations) ;

- Proposer des recommandations pertinentes concernant la conception et la mise en œuvre de nouveaux instruments de microfinance à même de renforcer son impact économique et social auprès de la population cible ;
- Définir les options relatives à la stratégie et au cadre réglementaire du secteur de la microfinance en Tunisie pour une évolution saine et pérenne, et un impact économique et social plus important.

#### **4. METHODOLOGIE DE L'ETUDE**

---

Le prestataire sélectionné proposera une méthodologie adaptée visant à répondre aux objectifs de l'étude. Ladite méthodologie doit être faite par une approche mixte (qualitative et quantitative) :

**A- Approche qualitative** : basée notamment sur :

##### **A-1 Recherche documentaire :**

Le prestataire réalisera une recherche documentaire afin de collecter les données existantes à travers notamment les diverses études disponibles.

##### **A-2 Entretiens avec les différents acteurs du secteur :**

Le prestataire effectuera des entretiens avec les différents acteurs du secteur (IMF, ACM, Ministère des Finances, Observatoire de l'Inclusion Financière, ...)

**B- Approche quantitative** : basée notamment sur :

**B-1 Exploitation des données éventuellement disponibles** : après vérification de leur fiabilité

##### **B-2 Enquête statistique :**

La réalisation d'une enquête statistique sera essentielle pour apporter des éclairages supplémentaires par rapport aux premières conclusions tirées de l'analyse des différents matériaux documentaires mobilisés dans le volet A et fournirait surtout des éléments de repères chiffrés utiles pour l'étude.

A ce titre, le prestataire proposera la mise en place d'un dispositif d'enquête statistique rigoureux et dans lequel il devra identifier la (les) population (s) cibles qui répond (ent) de manière étroite aux objectifs de l'étude. Dans ce cadre, le dispositif devra préciser les sources de données à mobiliser pour la caractérisation de la population enquêtée, les critères pertinents à retenir pour le sondage, garantissant une représentativité satisfaisante des résultats attendus dans cette étude. Une stratégie d'échantillonnage adaptée devra ainsi être développée conformément aux objectifs de l'étude et permettant de dégager des résultats précis et fiables : taille de l'échantillon, méthode de sondage assurant la représentativité par rapport aux critères identifiés (structure démographique, répartition géographique... etc.).

Par ailleurs, un soin particulier sera accordé à la construction du questionnaire qui sera élaboré par le cabinet, à l'articulation des questions et leur formulation et notamment par rapport à la démarche opérationnelle dans le processus de collecte

sur le terrain et les traitements statistiques ultérieurs (formation des enquêteurs, supervision, chronogramme des opérations, applicatifs de gestion de l'enquête), ceci afin de garantir la qualité des réponses collectées et les résultats agrégés de l'enquête.

Après avoir accomplis toutes les formalités nécessaires avec le Conseil National de la Statistique (CNS), le dispositif d'enquête, la stratégie d'échantillonnage ainsi que le questionnaire et la conduite d l'opération de terrain seront soumis à la validation du comité de suivi et de pilotage de l'étude avant le lancement de l'enquête.

Les résultats de l'enquête statistique devront être segmentés notamment par :

- Zone géographique : au niveau des gouvernorats au minimum, ou selon la proposition du cabinet,
- Nature des besoins : activités génératrices de revenus ou amélioration des conditions de vie ou les deux. Pour chaque catégorie, il sera utile de spécifier le besoin (investissement, fonds de roulement ou éducation, santé...),
- Type de financement souhaité et obtenu : microfinancement conventionnel, microfinancement islamique, formel, informel,
- Type d'activité : commerce, artisanat, agriculture, élevage, production, pêche, services, etc....
- Statut socioéconomique : âge, genre, niveau d'études, niveau de revenus...

D'autres propositions de segmentation pertinentes au regard des objectifs de l'étude pourront être proposées par le cabinet en fonction des informations susceptibles d'être collectées au travers de l'enquête.

Le cabinet assurera la formation des enquêteurs et réalisera des tests avant le lancement de l'enquête qui devra être réalisée, le cas échéant, en arabe dialectal. Des enquêtrices composeront également l'équipe afin de garantir l'implication efficace de la population féminine.

A cet effet, le cabinet doit obtenir les autorisations requises auprès des autorités compétentes notamment auprès du Conseil National de la statistique (CNS) et doit également collaborer avec les services compétents de l'Institut National de la statistique (INS).

## **5. EXIGENCES ET RESULTATS ATTENDUS**

---

Pour mener à bien cette étude, le cabinet est invité à :

- a) Décrire de façon précise et claire, chacune des méthodes et outils qu'il utilisera aussi bien pour la collecte des données que pour leur traitement ;
- b) Examiner les interactions entre les différents acteurs de la microfinance en Tunisie ;

- c) Identifier les éléments d'ordre économique et social qui peuvent être affectés par le mécanisme de la microfinance et pour lesquels une préoccupation publique et/ou professionnelle se manifeste ;
- d) Identifier tous les impacts potentiels de la microfinance sur d'autres aspects tel que l'environnement et les évaluer à l'aide d'une méthode appropriée qui permettra de les classer par ordre d'importance. Seuls les impacts significatifs feront l'objet d'un examen approfondi. Les variables d'impact portent sur le revenu des ménages, le nombre d'emplois créés, l'accès au crédit, le taux de pauvreté, ...
- e) Proposer un plan d'orientation pour le futur de la microfinance en Tunisie

## **6. LIVRABLES ATTENDUS**

---

Le cabinet est appelé à fournir :

- Une note de cadrage : (en version numérique, format Word, en langue française) elle sert à récapituler les premières conclusions tirées de la revue documentaire et des expériences comparées des pays similaires à la Tunisie en matière d'évaluation d'impact économique et social de la microfinance.
- La stratégie d'échantillonnage à adopter et tout questionnaire ou guide d'entretien ayant été développés afin d'être utilisés dans le cadre de l'étude ;
- La base de données complète et propre relative à l'étude quantitative de l'impact économique et social de la microfinance en Tunisie ;
- Un rapport provisoire : (en version numérique, format Word, en langue française) il sera remis à l'ACM qui de son côté le soumettra, pour avis et remarques, au comité de suivi et de pilotage ;
- Un rapport définitif : (en version numérique, format Word, en langue française) prenant en considération les remarques formulées par le comité de suivi et de pilotage, il sera produit en 10 exemplaires papiers et envoyé à l'ACM en version électronique et comportera les éléments suivants :
  - ❖ Résumé
  - ❖ Méthodologie de l'évaluation
  - ❖ Bilan global
  - ❖ Impacts économiques
  - ❖ Impacts sociaux
  - ❖ Autres impacts
  - ❖ Recommandations
  - ❖ Conclusions
  - ❖ Références
  - ❖ Annexes
- Une note de synthèse : résumant l'évaluation générale

Les rapports provisoires et définitifs seront constitués de la même manière et comprendront :

- Un rapport principal avec un rappel de la méthodologie employée, les observations et résultats de l'évaluation, l'analyse de l'impact et de la perception des bénéficiaires quant aux institutions et autres acteurs impliqués, les perspectives et les conditions de pérennisation des IMF en Tunisie, ainsi que les recommandations concrètes et constructives à adresser aux parties prenantes.
- Une synthèse – résumé exécutif reprenant après une brève présentation générale, les principales conclusions et recommandations.

## **7. VALIDATION DES LIVRABLES**

---

Un comité de suivi et de pilotage de l'étude a été instauré, il regroupe des représentants de l'Autorité de Contrôle de la Microfinance (ACM), des services de la Présidence du Gouvernement, du Ministère des Finances, du Ministère de l'Economie et de la Planification, de la Banque Centrale de Tunisie et de l'Institut National de la Statistique.

Ce comité suivra toutes les étapes de la réalisation de l'étude et se réunira, autant que nécessaire, pour examiner et valider tous les livrables demandés.

Chaque livrable fera l'objet d'une validation par le comité de suivi et de pilotage dans un délai maximum de 10 jours ouvrables à partir de sa date de réception par l'ACM. Ce délai ne tient pas compte des délais accordés au cabinet pour la correction et la levée des réserves éventuelles formulées par le comité et ceux nécessaires pour l'accomplissement de toutes les formalités avec le CNS.

## **8. DUREE DE LA MISSION**

---

Le délai d'exécution de cette mission est arrêté à six (6) mois calendaires au maximum, en dehors des délais d'approbation des livrables par le comité de suivi et de pilotage.

Ce délai commence à courir le lendemain de la date de la signature du contrat.

Le cabinet fournira un planning détaillé des différentes étapes de réalisation de ladite mission avec le chronogramme des experts.

## **9. PENALITES DE RETARD**

---

En cas de retard par rapport au délai contractuel, il sera appliqué au cabinet, pour chaque jour de retard, une pénalité égale à deux (2) pour mille du montant plafonné à 5% du montant de l'offre hors taxes.

## **10. PAIEMENT DES PRESTATIONS**

---

Le paiement se fera au terme de chaque phase de la manière suivante :

- Une 1ère tranche égale à **10%** du montant total de l'offre après approbation de la note de cadrage ;

- Une 2ème tranche égale à **20%** du montant total de l'offre après approbation de la stratégie d'échantillonnage à adopter et tout questionnaire ou guide d'entretien ayant été développés afin d'être utilisés dans le cadre de l'étude ;
- Une 3ème tranche égale à **40%** du montant total de l'offre après délivrance de la base de données complète et propre relative à l'étude quantitative de l'impact économique et social de la microfinance en Tunisie et approbation du rapport provisoire ;
- Une 4ème tranche **30%** du montant total de l'offre après approbation du rapport définitif et de la note de synthèse

## **11. ENREGISTREMENT DU CONTRAT**

---

Les frais d'enregistrement du contrat sont à la charge du cabinet.

## **12. PROFIL DU PRESTATAIRE**

---

Le cabinet ou le groupement constitué à l'effet de la réalisation de la présente étude devra démontrer ses compétences et son expérience de travail dans des projets de recherche et/ou d'études d'impact liés au secteur privé, aux investissements et activités de microfinance en Tunisie ou dans d'autres pays ;

Les propositions doivent fournir une ventilation détaillée de la répartition du temps de travail entre les membres de l'équipe intervenante proposés par le cabinet ou le groupement ;

Le cabinet ou le groupement doit comporter au moins trois membres seniors et devrait avoir recours à d'autres membres juniors pour le besoin notamment de la collecte de données, la rédaction des procès-verbaux, les prises de notes, les courses administratives pour organiser les réunions, entrevues et groupes de discussions.

Les membres seniors de l'équipe intervenante doivent avoir les qualifications clés suivantes :

### Chef d'équipe :

- ✓ Être titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins BAC+5 en économie, en finances, en administration des affaires ou en administration publique ou dans un domaine connexe ;
- ✓ Avoir un minimum de 10 années d'expérience professionnelle et notamment dans la conduite d'évaluations de programmes et d'étude d'impact, y compris dans l'utilisation des méthodes qualitatives et quantitatives afin d'évaluer les résultats du programme au niveau individuel, institutionnel, sectoriel et politique ;
- ✓ Disposer de solides connaissances techniques et de l'expérience dans le secteur financier et /ou bancaire et /ou de la microfinance ;
- ✓ Expérience en économétrie est souhaitable ;
- ✓ Une expérience similaire en Tunisie ou dans d'autres pays en développement sera un atout ;

- ✓ Avoir des capacités rédactionnelles et analytiques ;
- ✓ Avoir un excellent sens de l'organisation, des relations interpersonnelles, et des compétences en communication et en administration ;
- ✓ Excellente maîtrise de la langue française, avec de remarquables aptitudes de communication orale et écrite.

Coordonnateur de l'étude :

- ✓ Être au moins titulaire d'une licence ou diplôme équivalant en statistique, en économétrie, ou dans un domaine connexe ;
- ✓ Avoir un minimum de 7 années d'expérience professionnelle et notamment de travail pratique dans la conduite des études, des sondages statistiques et évaluation des programmes dans les domaines de la microfinance ou de l'investissement ou la promotion du secteur privé ou du secteur financier ;
- ✓ Détenir de solides connaissances techniques et expérience en analyse de données et de rapports, en particulier sur le secteur financier et/ou de la microfinance ;
- ✓ Avoir une excellente maîtrise des deux langues française et arabe, avec de remarquables aptitudes de communication orale et écrite.

Expert en microfinance :

- ✓ Être au moins titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins BAC+5 en gestion, finance, sciences économiques, agroéconomie, développement rural ou dans un domaine connexe.
- ✓ Avoir au moins cinq années d'expérience professionnelle avec des connaissances approfondies en matière :
  - D'analyse financière des institutions de microfinance, y compris analyse de coûts de services financiers ;
  - D'appui à des activités génératrices de revenus et dans les filières notamment en faveur des femmes et des jeunes ;
  - Avoir une expérience pratique de l'évaluation et de la gestion axée sur des résultats dans au moins deux études précédentes.

### **13. GROUPEMENT**

---

Dans le cas où un groupement de sociétés est constitué à l'effet de la réalisation de la présente étude, une seule société (chef de file) devrait assurer le vis-à-vis concernant toutes les missions objet du présent appel d'offres. La nature du groupement doit être indiquée clairement, tout en fournissant les pièces mentionnant la nature du groupement, l'habilitation de la société soumissionnaire à représenter le groupement ainsi que les pièces administratives stipulées au niveau de l'article 16 du présent cahier des charges.

## **14. CONFLIT D'INTERETS**

---

Le cabinet ou le groupement, et sous sa responsabilité, et son personnel affecté à la présente étude ont l'obligation de signaler à l'ACM toute situation réelle ou potentielle de conflit d'intérêt qui a un impact sur leur capacité à assurer le bon déroulement de la mission ou qui pourrait être perçue comme telle. Tout manquement à signaler une telle situation peut conduire à la résiliation du contrat.

De même, le cabinet ou le groupement, et sous sa responsabilité, et son personnel affecté à l'étude ne devront pas s'engager, directement ou indirectement dans d'autres activités qui pourraient être incompatibles avec les activités qui leur ont été confiées en vertu du contrat.

S'appuyant sur des raisons probantes, le comité de suivi et de pilotage de l'étude se réserve le droit d'exclure toute offre émanant d'un cabinet ou groupement de cabinet présentant une situation de conflit d'intérêts.

## **15. EXIGENCES DE CONFIDENTIALITE**

---

L'ensemble des données qui contribuent au déroulement de la mission (adresses des utilisateurs, réponses de ces derniers, données personnelles,) est confidentiel et le cabinet devra en apporter la garantie.

Tous les rapports et documents produits en exécution du présent appel d'offres sont la propriété exclusive de l'ACM. Le prestataire s'engage à ne pas réutiliser ni diffuser les données produites et les résultats de l'étude.

## **16. CANDIDATURE**

---

Tout cabinet ou groupement intéressé doit soumettre un dossier de candidature comportant les éléments suivants :

- ❖ Une enveloppe comportant les pièces administratives (enveloppe A) :

Les documents administratifs doivent être mis dans une enveloppe séparée. Cette enveloppe doit contenir, obligatoirement, les documents suivants :

- Le cahier des charges paraphé et dument signé ;
- Un extrait du registre national des entreprises (RNE) ;
- Un certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale ;
- Une fiche de contact du soumissionnaire conformément à l'annexe 1 ;
- Une déclaration sur l'honneur comportant confirmation de n'avoir pas fait et engagement de ne pas faire par eux même ou par personne interposée, des promesses des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation (annexe 2) ;
- Une déclaration sur l'honneur quant à l'exactitude des renseignements fournis (annexe 3) ;
- Un acte de groupement solidaire (en cas de groupement).

**NB : en cas de groupement, toutes les pièces administratives exigées doivent être fournies par tous les membres du groupement.**

- ❖ Une proposition technique (enveloppe B) :
  - Une note explicative sur la compréhension des termes du cahier des charges ;
  - Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée ;
  - Le planning prévisionnel de mise en œuvre de l'étude ;
  - Les formulaires de réponses, dûment remplis, datés, paraphés et signés par le soumissionnaire ou par le mandataire du groupement dûment habilité conformément aux modèles de réponses en annexes 4 et 5 du présent cahier des charges ;
  - Le CV de chaque membre de l'équipe intervenante signé par lui-même conformément au modèle en annexe 6, et tous les éléments de justifications de l'expérience ;
  - Une Copie conforme des diplômes des experts à affecter au projet.
  
- ❖ Une proposition financière (enveloppe C) :

Cette enveloppe doit contenir, obligatoirement, sous peine de rejet de l'offre, les documents suivants :

- L'acte de soumission (annexe 7) ;
- Le bordereau des prix (annexe 8) ;

La proposition financière doit inclure tous les frais : honoraires, Perdiemes de terrain et les autres frais généraux.

Le dossier de candidature doit être adressé par voie postale ou déposé directement au bureau d'ordre de l'Autorité de Contrôle de la Microfinance à l'adresse suivante :

57 bis rue Mokhtar Attia Immeuble STB 3ième étage- 1001 Tunis

Au plus tard le 05/10/2022, date limite de réception des offres (le cachet du Bureau d'Ordre Central de l'ACM faisant foi).

Le dossier de candidature doit être présenté comme suit :

- Une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Directeur Général de l'ACM portant la mention :

**À NE PAS OUVRIR**  
**APPEL D'OFFRES N° 01/2022**  
**Étude d'impact économique et social du secteur de la microfinance en**  
**Tunisie**  
**AUTORITE DE CONTROLE DE LA MICROFINANCE**  
**57 bis, Rue Mokhtar Attia immeuble STB 3ème étage- 1001 Tunis**

- Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière et doivent être placées dans trois enveloppes séparées et scellées (A, B et C). Ces trois enveloppes seront placées dans une quatrième enveloppe extérieure scellée, indiquant les références de l'appel d'offres et son objet.
- Tous les documents administratifs doivent être des originaux ou des copies certifiées conformes valables jusqu'à la date limite de dépôt des offres.
- Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à partir du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

## **17. OUVERTURE DES PLIS**

---

Seuls seront ouverts les plis qui auront été reçus au plus tard à la date limite fixée pour la réception des offres mentionnée à l'avis d'Appel d'Offres.

Les plis parvenus après délai ne seront ouverts qu'en cas de besoin d'identifier leurs expéditeurs.

Le comité de suivi et de pilotage de l'étude procédera à l'ouverture des plis en une seule séance.

## **18. VÉRIFICATION DES OFFRES**

---

Le comité de suivi et de pilotage de l'étude vérifiera les documents administratifs des offres, les montants et calculs relatifs aux prix. Il rectifiera éventuellement, le montant des offres sans que le cabinet soumissionnaire ne puisse faire quelque objection que ce soit à ce sujet.

Sur demande du comité, le cabinet soumissionnaire devra fournir par écrit dans un délai qui lui sera prescrit tous les documents ou informations complémentaires.

Toute offre incomplète et ne comportant pas notamment l'acte d'engagement (soumission) et le bordereau des prix sera rejetée.

Le comité de suivi et de pilotage de l'étude dresse un procès-verbal d'ouverture des plis qui doit être signé par tous les membres présents.

L'évaluation des offres est assurée par le comité de suivi et de pilotage de l'étude qui effectue l'évaluation et l'analyse des offres en application de la méthodologie prévue à l'article 19 du présent cahier des charges.

Le comité de suivi et de pilotage de l'étude se réserve la faculté de ne pas donner suite à l'appel d'offres s'il n'a pas obtenu de proposition qu'il juge acceptable.

Dans ce cas, l'appel d'offres sera déclaré infructueux et l'ACM en avisera tous les candidats, sans qu'aucun d'eux ne puisse prétendre à quelque indemnité que ce soit.

Tout soumissionnaire reste lié par son offre pendant 120 jours calendaires à partir du lendemain de la date fixée pour la réception des offres. Passé ce délai, et dans le cas où le soumissionnaire ne renonce pas à sa soumission par déclaration écrite avant la notification du résultat de l'appel d'offres, il demeure encore engagé vis-à-vis de l'ACM.

## **19. METHODOLOGIE D'EVALUATION DES OFFRES :**

L'évaluation des offres se fera conformément à la méthodologie d'évaluation suivante :

- En première phase, et après vérification des offres financières et rectification des erreurs de calcul s'il y a lieu, il sera procédé au classement des offres financières par ordre croissant et ce sur la base des prix TTC des différents soumissionnaires.
- En deuxième phase, le comité procède à l'évaluation technique de l'offre la moins disante selon les critères techniques ci-dessous énumérés. Une note lui sera attribuée sur la base des documents fournis par le cabinet ou groupement portant sur les qualifications de son personnel clé, conformément à la méthodologie de dépouillement et à la grille d'évaluation ci-dessous indiquée. Cette première offre moins disante sera éliminée si elle ne répond pas aux critères de conformité ou ayant obtenu une note inférieure à 60 points. Dans ce cas, le comité passera à l'évaluation technique de la deuxième offre moins disante.

### **Grille d'évaluation des offres :**

L'évaluation technique des offres se fera sur la base des critères suivants :

#### **1. Ancienneté et Expérience du cabinet : 15 Points**

<b>Critères</b>	<b>Nombre de points</b>
<b>a) Expérience générale :</b>	<b>5</b>
➤ De [3 à 5[ ans	2
➤ De [5 à 10[ ans	3
➤ De [10 à 15] ans	4
➤ Supérieure à 15 ans	5
<b>b) Expérience spécifique/ qualifications :</b>	<b>10</b>
Nombre de projets ou d'études identiques et/ou similaires réalisés dans les domaines de la mission (*) :	
- <u>Dans le domaine de l'élaboration d'études d'impact</u>	5
✓ Réalisation d'un (1) projet :	2
✓ Réalisation de deux (2) projets :	3
✓ Réalisation de trois (3) projets ou plus :	5

- <u>Dans le domaine de la microfinance</u>	5
✓ Réalisation d'un (1) projet :	2
✓ Réalisation de deux (2) projets :	3
✓ Réalisation de trois (3) projets ou plus :	5

## **2. Expérience et qualifications de l'équipe intervenante : 70 Point**

<b>Critères</b>	<b>Nombre de points</b>
<b>a) <u>Le chef d'équipe :</u></b>	<b><u>30 Points</u></b>
<b>i. Niveau scientifique :</b>	<b>5</b>
➤ Diplôme universitaire d'au moins BAC+5	4
➤ Doctorat	5
<b>ii. Ancienneté et Expérience générale :</b>	<b>5</b>
➤ De [10 à 15[ ans	3
➤ De [15 à 20] ans	4
➤ Supérieure à 20 ans	5
<b>iii. Expérience spécifique/ qualifications :</b>	<b>20</b>
Nombre de projets/d'études menés dans le domaine de la mission :	
✓ Réalisation de deux (2) projets /études :	6
✓ Réalisation de trois (3) projets/études :	10
✓ Réalisation de quatre (4) projets/études :	15
✓ Réalisation de cinq (5) projets/études ou plus :	20
<b>b) <u>Coordonnateur de l'étude</u></b>	<b><u>20 Points</u></b>
<b>i. Niveau scientifique :</b>	<b>5</b>
➤ Licence ou diplôme équivalant en statistique, en économétrie, ou dans un domaine connexe	3
➤ Diplôme universitaire BAC+5	4
➤ Doctorat	5
<b>ii. Ancienneté et Expérience générale :</b>	<b>5</b>
➤ De [7 à 10[ ans	3
➤ De [10 à 15] ans	4
➤ Supérieure à 15 ans	5

<b>iii. Expérience spécifique/ qualifications en matière d'enquête statistique :</b>	<b>10</b>
Nombre d'enquêtes statistiques identiques et/ou similaires réalisées dans les domaines de la mission :	
– <u>Dans le domaine de l'élaboration d'études d'impact</u>	5
✓ Réalisation d'une (1) enquête :	2
✓ Réalisation de deux (2) enquêtes :	3
✓ Réalisation de trois (3) enquêtes ou plus :	5
– <u>Dans le domaine de la microfinance</u>	5
✓ Réalisation d'un (1) enquête :	2
✓ Réalisation de deux (2) enquêtes :	3
✓ Réalisation de trois (3) enquêtes ou plus :	5
<b>c) <u>Expert en microfinance</u></b>	<b>20 Points</b>
<b>i. Niveau scientifique :</b>	<b>5</b>
➤ Diplôme universitaire d'au moins BAC+5	4
➤ Doctorat	5
<b>ii. Ancienneté et Expérience générale :</b>	<b>5</b>
➤ De [5 à 10[ ans	3
➤ De [10 à 15] ans	4
➤ Supérieure à 15 ans	5
<b>iii. Expérience spécifique/ qualifications :</b>	<b>10</b>
• Nombre de projets et d'études menés portant sur l'évaluation et de la gestion axée sur les résultats	
✓ Réalisation de deux (2) projets :	3
✓ Réalisation de trois (3) projets :	6
✓ Réalisation de quatre (4) projets ou plus :	10

### **3. Pertinence de la Méthodologie présentée : 15 Points**

La méthodologie présentée pour la conduite de cette mission sera appréciée par les membres du comité d'une manière individuelle, puis discuté entre eux d'une façon collégiale. Les notes à accorder seront calculés sur la base de l'appréciation des éléments suivants :

<b>Critères</b>	<b>Nombre de points</b>
– Compréhension de la mission et présentation d'une méthodologie claire, structurée et détaillé/étape...	<b>5</b>
✓ Faible	1
✓ Moyenne	3
✓ Elevée	5

– Présentation du planning détaillé et du chronogramme des experts...	<b>5</b>
✓ Pertinence faible	1
✓ Pertinence moyenne	3
✓ Pertinence élevée	5
– Formulation et présentation de suggestions et de recommandations de nature à enrichir et à optimiser le déroulement de la mission	<b>5</b>
✓ Suggestions et recommandations de faible pertinence	1
✓ Suggestions et recommandations de pertinence moyenne	3
✓ Suggestions et recommandations de pertinence élevée	5

**Total : 100 Points**

(\*) On entend par prestation dans un domaine similaire les prestations d'études d'impact dans des domaines économiques, financiers et sociaux.

- En cas de groupement, les prestations similaires réalisées par l'un des membres du groupement seront considérées comme réalisées par le groupement.

Par ailleurs, **il faut noter que** tout membre de l'équipe intervenante proposé pour la réalisation de la présente mission qui ne dispose d'aucune expérience spécifique dans les domaines de l'étude, tels qu'exigé au niveau de la description de leur profil verra son offre écartée par le comité de suivi et de pilotage de l'étude.

Il est bien entendu que si une offre est considérée non conforme pour un critère donné il en résulte que toute l'offre est non conforme et sera écartée.

## **20. Notification de l'attribution de l'étude, contrat et cautionnement définitif**

---

Le cabinet ou le groupement retenu recevra à son adresse officielle, une notification de l'attribution de l'étude accompagnée du contrat signé. Il devra dans les dix (10) jours qui suivent remplir les formalités suivantes :

- Signature et enregistrement du contrat qui régira les obligations contractuelles entre l'ACM et le prestataire retenu pendant toute la durée d'exécution de l'étude conformément à la législation et la réglementation en vigueur ;
- Consignation auprès de l'ACM du cautionnement définitif ou la caution qui la remplace (annexe 9) qui est fixé à trois pour cent (3%) du montant global de son offre financière en TTC.

Lu et approuvé

Nom du cabinet/ groupement

Date, signature et cache

# **Annexes**



**ANNEXE 2**

**DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON INFLUENCE**

Je soussigné .....(nom, prénom, fonction).....

Représentant de la Société (1) .....

Enregistrée au Registre National des Entreprises le.....sous le N° .....

Faisant élection de domicile à (2).....

Ci-après dénommé « le soumissionnaire » pour le marché objet de l'appel d'offres n°01 /2022 relatif à la réalisation d'une étude d'impact économique et social du secteur de la microfinance en Tunisie,

Déclare sur l'honneur que je n'ai pas fait et m'engage de ne pas faire par moi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de son exécution.

L'ACM est en droit de résilier le marché s'il a été établi que j'ai failli à cet engagement.

Fait à....., le

Cachet et signature du soumissionnaire

(1) : Raison sociale

(2) : Adresse

**ANNEXE 3**

**DECLARATION SUR L'HONNEUR QUANT A  
L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS**

Je soussigné .....(nom, prénom, fonction).....

Représentant de la Société.....

Enregistrée au Registre National des Entreprises le .....Sous le N°.....

Faisant élection de domicile à (adresse complète) .....

Ci-après dénommé « le soumissionnaire » pour le marché objet de l'appel d'offres n°01 /2022 relatif à la réalisation d'une étude d'impact économique et social du secteur de la microfinance en Tunisie,

Déclare sur l'honneur que tous les renseignements fournis sont exacts.

L'ACM est en droit de résilier le marché s'il a été établi que j'ai failli à cet engagement.

Fait à..... , le .....

Cachet et signature du soumissionnaire

**ANNEXE 4**  
**PROFILS DES EXPERTS**

Ces tableaux doivent être remplis par le soumissionnaire signés datés portant le cachet et remis dans l'enveloppe de l'offre technique

→ **Expert 1 : Chef d'équipe**

	<b>Exigé</b>	<b>Proposé</b>
<b>Expert 1</b>	<b>Nom et prénom</b>	
<b>Diplôme</b>	Diplôme universitaire d' <b>au moins BAC+5</b> en économie, en finances, en administration des affaires ou en administration publique ou dans un domaine connexe.	
<b>Expérience</b>	Avoir un <b>minimum de 10 années d'expérience professionnelle</b> et notamment dans la conduite d'évaluations de programmes et d'étude d'impact, y compris dans l'utilisation des méthodes qualitatives et quantitatives afin d'évaluer les résultats du programme au niveau individuel, institutionnel, sectoriel et politique	
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Disposer de solides connaissances techniques et de l'expérience dans le secteur financier et /ou bancaire et /ou de la microfinance ;</li> <li>✓ Expérience en économétrie est préférable ;</li> <li>✓ Une expérience similaire en Tunisie ou dans d'autres pays en développement sera un atout.</li> <li>✓ Avoir des capacités rédactionnelles et analytiques.</li> <li>✓ Avoir un excellent sens de l'organisation, des relations interpersonnelles, et des compétences en communication et en administration.</li> <li>✓ Excellente maîtrise de la langue française, avec de remarquables aptitudes de communication orale et écrite.</li> </ul>	

→ Expert 2 : Coordonnateur de l'étude

	Exigé	Proposé
<b>Expert 2</b>	<b>Nom et prénom</b>	
<b>Diplôme</b>	Être au moins titulaire d'une licence ou diplôme équivalent en statistique, en économétrie, ou dans un domaine connexe.	
<b>Expérience</b>	Avoir un <b>minimum de 7 années d'expérience professionnelle</b> et notamment de travail pratique dans la conduite des études, des sondages statistiques et évaluation des programmes dans les domaines de la microfinance ou de l'investissement ou la promotion du secteur privé ou du secteur financier.	
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Détenir de solides connaissances techniques et expérience en analyse de données et de rapports, en particulier sur le secteur financier et/ou de la microfinance ;</li> <li>✓ Avoir une excellente maîtrise des deux langues française et arabe, avec de remarquables aptitudes de communication orale et écrite.</li> </ul>	

→ **Expert 3 : Expert en microfinance**

	<b>Exigé</b>	<b>Proposé</b>
<b>Expert 3</b>	<b>Nom et prénom</b>	
<b>Diplôme</b>	Être au moins titulaire d'un <b>diplôme universitaire d'au moins BAC+5</b> en gestion, finance, sciences économiques, agroéconomie, développement rural ou dans un domaine connexe.	
<b>Expérience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Avoir au moins cinq années d'expérience professionnelle avec des connaissances approfondies en matière d' : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse financière des institutions de microfinance, y compris analyse de coûts de services financiers ;</li> <li>• Appui à des activités génératrices de revenus et dans les filières notamment en faveur des femmes et des jeunes ;</li> </ul> </li> <li>✓ Avoir une expérience pratique de l'évaluation et de la gestion axée sur des résultats dans <b>au moins deux études</b> précédentes.</li> </ul>	

**NB : Les tableaux doivent être accompagnés obligatoirement des CV des experts proposés, diplômes et tous les justificatifs nécessaires.**

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

**ANNEXE 5**

**DELAI D'EXECUTION ET REPARTITION DES PHASES**

**Ce tableau doit être signé daté portant le cachet et remis dans l'enveloppe de l'offre technique**

Intervention des experts	(*) Délai d'exécution de l'étude: H/J étalés sur <b>180 jours</b>			
	Phase 1 Période : x jours	Phase 2 Période : x jours	Phase 3 Période : x jours	Phase 4 Période : x jours
Expert 1 H/J	H/j	H/j	H/J	H/j
Expert 2 H/J	H/j	H/j	H/J	H/j
Expert 3 H/J	H/j	H/j	H/J	H/j
Les livrables	Note de cadrage	Stratégie d'échantillonnage à adopter et tout questionnaire ou guide d'entretien ayant été développés afin d'être utilisés dans le cadre de l'étude	La base de données complète et propre relative à l'étude quantitative de l'impact économique et social de la microfinance en Tunisie + Rapport provisoire	Rapport définitif + note de synthèse
Deadline	Avant le .....	Avant le.....	Avant le.....	Avant le.....

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

**ANNEXE 6**

**MODELE DU CURRICULUM VITAE**

**1- ETAT CIVIL**

Nom et Prénom

Age :

Nationalité :

**2- FORMATION**

Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées ainsi que les diplômes obtenus

<b>ECOLE OU INSTITUTION</b>	<b>DESIGNATION DE LA NATURE DU DIPLOME</b>	<b>ANNEE D'OBTENTION</b>	<b>NATURE DUREE ET DES ETUDES SUPERIEURES</b>	<b>SPECIALITES</b>

**3- ANCIENNETE DANS LES EMPLOIS PERMANENTS**

En commençant par son poste actuel, donner la liste par ordre chronologique inversé de tous les emplois exercés depuis la fin des études. Pour chaque emploi (voir tableau ci-dessous), donner les dates, le nom et l'adresse de l'employeur et le poste occupé.

<b>PERIODE</b>		<b>EMPLOYEURS</b>				<b>POSTE OCCUPE</b>
<b>DU</b>	<b>AU</b>	<b>NOM</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>TEL</b>	<b>FAX</b>	

#### 4- PARTICIPATION AUX PROJETS SIMILAIRES

Nombre de projets similaires réalisés : .....

Pour chaque projet, il est à communiquer les informations exigées dans le tableau suivant :

<b>NOM DU PROJET</b>	<b>EMPLOYEUR (Nom et coordonnées)</b>	<b>MAITRE DE L'OUVRAGE (nom et coordonnées)</b>	<b>ROLE DANS LE PROJET</b>

#### 5- AUTRES COMPETENCES :

#### 6- AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES EN LIEN AVEC LA PRESENTE MISSION :

#### ATTESTATION

Je soussigné, certifie, en toute conscience que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience. J'accepte que toute déclaration volontairement erronée puisse entraîner mon exclusion, ou mon renvoi si j'ai été engagé.

---

(Signature)

Date : jour/mois/année

**ANNEXE 7**

**MODELE DE SOUMISSION**

Je soussigné \* .....(Nom, Prénom et Qualité).....  
Faisant élection de domicile à.....  
de la société.....  
dont le siège social est à .....  
Inscrite au Registre National des Entreprises.....  
le ..... sous le numéro .....

Après avoir examiné le dossier de l'appel d'offres n°01/2022, lancé par l'Autorité de Contrôle de la Microfinance, relatif à la réalisation d'une étude d'impact économique et social du secteur de la microfinance en Tunisie, dont j'accuse ici officiellement réception,

Je me sou mets et m'engage à exécuter les prestations demandées conformément aux dispositions définies dans les documents précités.

Le montant total de mon offre s'élève à .....H.T (En chiffres et en toutes lettres).....

Le montant total des taxes s'élève à.....

Le montant total de mon offre s'élève à .....T.T.C (En chiffres et en toutes lettres).....

Je prends acte que vous n'êtes pas tenus de donner suite à l'appel d'offres et que je ne peux pas prétendre à être indemnisé.

Je m'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de cent vingt jours (120j) à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

L'ACM s'engage à payer les montants conformément au contrat de marché au compte courant bancaire auprès de ..... Au nom de.....sous.....le.....n°.....  
(RIB) .....ou.....compte postal n° .....

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts exclusifs, que je ne tombe pas sous le coup d'interdictions légales édictées en Tunisie.

Fait à, .....le

Cachet et signature du soumissionnaire

\*Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de la société

**ANNEXE 8**  
**BORDEREAU DES PRIX**

		Prix unitaire de l'H/J		Prix total		Montant TVA (...%)	Montant du marché en TTC	
		En chiffre	En toutes lettres	En chiffre	En toutes lettres		En chiffre	En toutes lettres
<b>Expert 1</b>	.....H/J							
<b>Expert 2</b>	.....H/J							
<b>Expert 3</b>								
<b>Expert ..</b>								
·								
·								
<b>Expert j</b>								
<b>Prix total</b>	..... H/J							

**Ce tableau doit être rempli par le soumissionnaire signé daté portant le cachet et remis dans l'enveloppe de l'offre financière.**

**NB : Le prix unitaire de l'H/J proposé doit inclure tous les frais : honoraires, Perdiemes de terrain et les autres frais généraux**

Signature et cachet du soumissionnaire

## ANNEXE 9

### CAUTION DEFINITIVE

Je soussigné-nous soussignés (1) ..... agissant en qualité de (2).....

- a) Certifie - certifions que (3) ..... a été agréé par le Ministre des Finances en application de la législation en vigueur portant réglementation des marchés publics, tel que modifié et complété par les textes subséquents, que cet agrément n'a pas été révoqué, que (3)..... a constitué entre les mains du Trésorier Général de Tunisie suivant récépissé n° ..... en date du ..... le cautionnement fixe de ..... Dinars prévu par l'article 105 du décret sus visé et que ce cautionnement n'a pas été restitué.
- b) Déclare me - déclarons nous, porter caution personnelle et solidaire (4) ..... domicilié à (5) ..... Au titre du montant du cautionnement définitif auquel ce dernier est assujéti en qualité de titulaire du marché objet de l'appel d'offres n° /2022 conclu avec (6) .....en date du..... enregistré à la recette des finances (7) le .... sous le n° ..... relatif à la réalisation d'une étude d'impact économique et social du secteur de la microfinance en Tunisie. Le montant du cautionnement définitif, s'élève à ..... (3 %) du montant du marché, ce qui correspond à .....dinars (en toutes lettres), et à .....dinars (en chiffres),
- c) M'engage- nous engageons solidairement, à effectuer le versement du montant du garanti susvisé et dont le titulaire du marché serait débiteur au titre du marché susvisé, et ce, à la première demande écrite de l'ACM sans que j'aie (nous ayons) la possibilité de différer le paiement ou soulever de contestation pour quelque motif que ce soit et sans une mise en demeure ou une quelconque démarche administrative ou judiciaire préalable.
- d) En application des dispositions de la législation en vigueur, la caution qui remplace le cautionnement définitif est libérée si le titulaire du marché s'est acquitté de ses obligations et après avis de la commission des marchés compétente sur le dossier de règlement définitif, et ce, dans un délai maximum d'un mois à compter de la date de..... (9).  
La caution cesse d'avoir effet à l'expiration du délai maximum d'un mois visé ci-dessus. Si l'ACM a signalé au titulaire du marché avant l'expiration du délai maximum par lettre justificative recommandée ou par tout autre moyen ayant date certaine, qu'il n'a pas rempli toutes ses obligations, la caution n'est libérée que par main levée délivrée par l'ACM.

Fait ..... ,le.....

- (1) Nom(s) et prénom (s) du (des) signataire (s)
- (2) Raison sociale et adresse de l'établissement garant
- (3) Raison sociale de l'établissement garant
- (4) Nom du titulaire du marché
- (5) Adresse du titulaire du marché
- (6) Acheteur public
- (7) Indication des références d'enregistrement auprès de la recette des finances
- (8) Objet du marché
- (9) Réception définitive du marché